



Rachat de créance par xxxxxx III

Par Vrisyl, le 04/07/2019 à 21:28

Bonjour

J'étais gérante d'une sarl j'ai contracté 2 prêts au yyyyyy est un pour l'achat du fond de commerce et un pour restructuration suite à des soucis financiers donc des échéances impayées la banque nous a assigné au tribunal en 2005 et condamné à payer les prêts s'en est suivi d'un redressement judiciaire d'un an suivi d'une liquidation la banque n'a jamais fait exécuté le jugement (j'étais caution solidaire ainsi que mon mari à l'époque) en 2018 on nous a réclamé ces prêts mais le yyyyyy a cède la créance au xxxxxx avec saisie sur le compte de mon ex mari et moi j'ai juste eu un commandement de payer et là ma mère qui vend sa maison se rend compte qu'xxxxxx a mis une hypothèque sur sa maison plus élevé que la créance sur ma part étant héritière de mon père qui est décédé en 2010 après tut ce que j'ai lu sur internet je voudrais savoir si xxxxxx avait le pouvoir de réclamer cette créance je suis un peu perdu pouvez vous me donner des conseils

Merci pour votre aide

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Par Vrisyl, le 05/07/2019 à 00:02

J'ai eu un jugement en 2005 avant ma liquidation judiciaire. En 2018 j'ai eu un commandement de payer j'ai rien répondu j'avais pris un avocat qui m'a lâché entre temps ils ont fait une saisie des comptes de mon ex mari
Le soucis c'est que tous mes documents pro ont été gardé par le liquidateur je vais demander une copie du jugement demain au tribunal